

FONDS STRUCTURÉ

KS STEEPENER MAI 2024

ACTIF SOUS-JACENT

Taux "EUR CMS 30 ans"

Taux "EUR CMS 5 ans"

Emetteur : BNP Paribas Issurance B.V.

DESCRIPTION DU PRODUIT

Titre de créance présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et **une garantie du capital à l'échéance**.

Exposition liée à la différence entre les Taux "EUR CMS 30 ans" et le taux "EUR CMS 5 ans".

Titre de créance autocallable (rappel du produit) au gré de l'émetteur avec possibilité de remboursement anticipée du capital, sous conditions, après 2 ans et jusqu'à 9 ans :

- à partir de 2 ans : **29 MAI 2026**
- jusqu'à 9 ans : **31 MAI 2033**
- jusqu'à l'échéance de 10 ans : **31 MAI 2034**



Qu'est ce que le taux EUR CMS ?

- Le taux CMS (Constant Maturity Swap ou swap de maturité constante) est un taux de référence utilisé sur les marchés financiers pour des opérations de taux fixe contre du taux variable (swap de taux pour une durée déterminée, variant de 1 à 30 ans).
- Pour information, le 20/12/2023, la différence entre le Taux "EUR CMS 30 ans" et le Taux "EUR CMS 5 ans" était de -0,180 %.



Indice de risque :



. Mise en réserve coupon fixe de **6,30 % aux années 1 et 2**, quelle que soit la différence entre les taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans".

. Objectif de mise en réserve coupon conditionnel égal à **600 % de la différence entre les Taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans"**, chaque année, à partir de l'année 3, si à une Date de Constatation des coupons conditionnels, cette différence est positive.

. **Remboursement du capital à l'échéance**, quelle que soit la différence entre les taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans".



Date d'Émission : 31 MAI 2024

Période de Souscription : 2 JANVIER 2024 - 31 MAI 2024

Date de Constatation des coupons conditionnels : TOUS LES ANS

27 mai 2026 (année 3)	29 mai 2028 (année 5)	29 mai 2030 (année 7)	27 mai 2032 (année 9)
27 mai 2027 (année 4)	29 mai 2029 (année 6)	28 mai 2031 (année 8)	27 mai 2033 (année 10)

Date de Remboursement anticipé au gré de l'émetteur : TOUS LES ANS

29 mai 2026 (année 2)	31 mai 2028 (année 4)	31 mai 2030 (année 6)	31 mai 2032 (année 8)
31 mai 2027 (année 3)	31 mai 2029 (année 5)	30 mai 2031 (année 7)	31 mai 2033 (année 9)

Date de Remboursement à échéance : 31 MAI 2034

MÉCANISMES DU PRODUIT

année 1

MISE EN RÉSERVE DES COUPONS FIXES

Quelle que soit la différence entre les Taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans".

Coupon fixe de 6,30% mis en réserve au titre de l'année écoulée.

année 2

MISE EN RÉSERVE DES COUPONS FIXES

Quelle que soit la différence entre les Taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans".

Coupon fixe de 6,30% mis en réserve au titre de l'année écoulée.



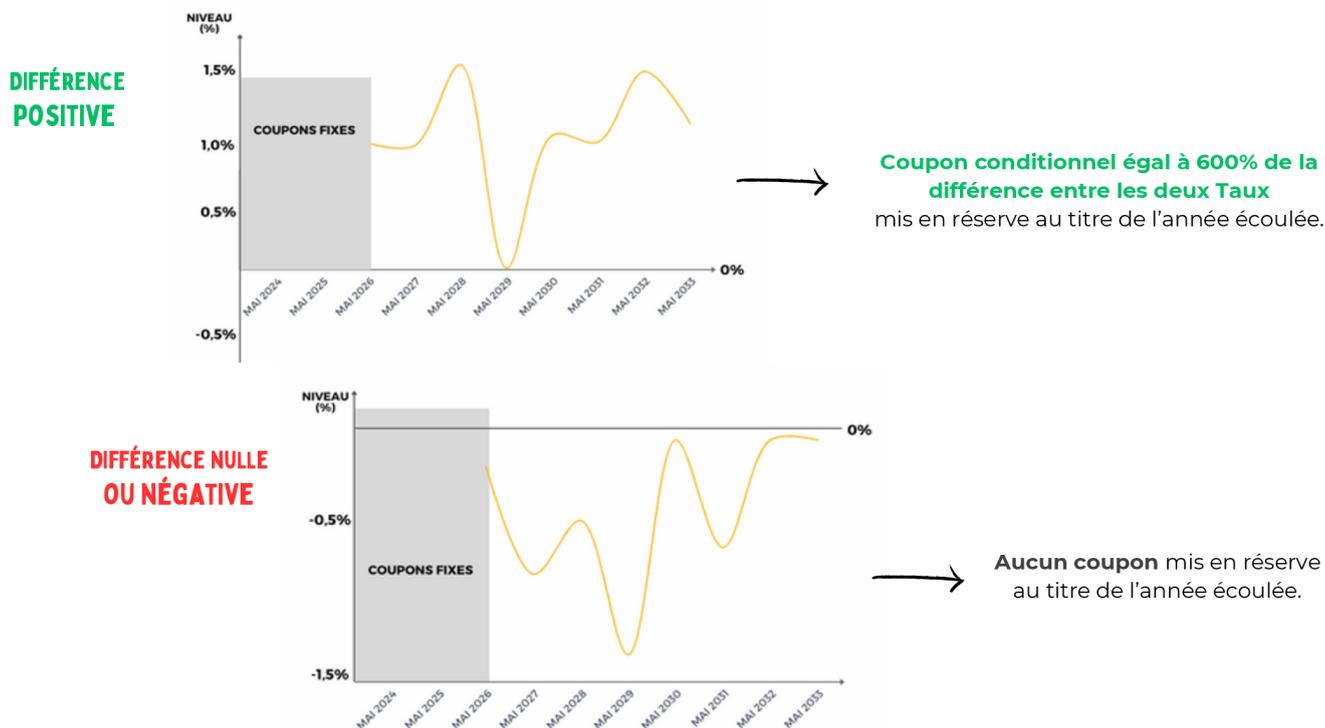
REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AU GRÉ DE L'ÉMETTEUR POSSIBLE

Chaque année, à partir de l'année 2, l'émetteur peut décider à sa propre discrétion, de rembourser le produit par anticipation sur préavis d'au moins 25 jours avant la Date de remboursement anticipé au gré de l'émetteur. L'investisseur reçoit alors à la date de remboursement anticipé au gré de l'émetteur correspondante : **le capital + les coupons fixes.**

années 3 à 9

MISE EN RÉSERVE DES COUPONS CONDITIONNELS

Aux 8 dates de constatation des coupons : observation de la **différence entre les Taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans"**.



REMBOURSEMENT ANTICIPÉ AU GRÉ DE L'ÉMETTEUR POSSIBLE



Chaque année, à partir de l'année 2, l'émetteur peut décider à sa propre discrétion, de rembourser le produit par anticipation sur préavis d'au moins 25 jours avant la Date de remboursement anticipé au gré de l'émetteur. L'investisseur reçoit alors à la date de remboursement anticipé au gré de l'émetteur correspondante : **le capital + les coupons fixes + l'ensemble des coupons mis en réserve.**

année 10

MISE EN RÉSERVE DES COUPONS CONDITIONNELS

Observation de la différence entre les Taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans".



REMBOURSEMENT À L'ÉCHÉANCE

Dans le cas où le produit n'a pas été remboursé par anticipation au gré de l'émetteur, l'investisseur reçoit à la date d'échéance : **le capital + les coupons fixes + l'ensemble des coupons mis en réserve.**

FONDS STRUCTURÉ

KS STEEPENER MAI 2024

SCÉNARIO FAVORABLE

Différence **positive** entre les Taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans"

Année	Remb. anticipé au gré de l'émetteur	Diff. entre les 2 taux EUR CMS	Coupon mis en réserve	Total coupons mis en réserve	Capital remboursé
1	non	coupon fixe	6,30%	6,30%	-
2	non	coupon fixe	6,30%	12,60%	-
3	non	0,97%	5,82%	18,42%	-
4	non	0,95%	5,70%	24,12%	-
5	non	1,57%	9,42%	33,54%	-
6	non	0,01%	0,06%	33,60%	-
7	non	1,03%	6,18%	39,78%	-
8	non	0,98%	5,88%	45,66%	-
9	non	1,52%	9,12%	54,78%	-
10	non	1,12%	6,72%	61,50%	100%

année 1 : Quelle que soit la différence entre les Taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans", un coupon fixe de 6,30% est mis en réserve au titre de chacune des années écoulées et le produit continue.

année 2 : l'émetteur n'a pas exercé son droit au remboursement anticipé. Quelle que soit la différence entre les deux Taux, un coupon fixe de 6,30% est mis en réserve au titre de l'année écoulée et le produit continue.

années 3 à 9 : l'émetteur n'a pas exercé son droit au remboursement anticipé. A chaque date de constatation des coupons conditionnels, la différence entre les deux taux est positive. Un coupon additionnel égal à 600% de cette différence est mis en réserve au titre de chacune des années écoulées et le produit continue.

année 10 : à la dernière date de constatation des coupons additionnels, la différence entre les deux Taux est positive.

MONTANT REMBOURSÉ : **LE CAPITAL** + **1 COUPON TOTAL DE 61,50%** soit un taux de rendement actuariel net de **3,86%**

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE

Activation du Remboursement anticipé au gré de l'émetteur

Année	Remb. anticipé au gré de l'émetteur	Diff. entre les 2 taux EUR CMS	Coupon mis en réserve	Total coupons mis en réserve	Capital remboursé
1	non	coupon fixe	6,30%	6,30%	-
2	non	coupon fixe	6,30%	12,60%	-
3	non	0,37%	2,22%	14,82%	-
4	oui	0,55%	3,30%	18,12%	100%

année 1 : Quelle que soit la différence entre les Taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans", un coupon fixe de 6,30% est mis en réserve au titre de chacune des années écoulées et le produit continue.

année 2 : l'émetteur n'a pas exercé son droit au remboursement anticipé. Quelle que soit la différence entre les deux Taux, un coupon fixe de 6,30% est mis en réserve au titre de l'année écoulée et le produit continue.

années 3 : l'émetteur n'a pas exercé son droit au remboursement anticipé. A la date de constatation des coupons conditionnels, la différence entre les deux taux est positive. Un coupon additionnel égal à 600% de cette différence est mis en réserve au titre de l'année écoulée et le produit continue.

année 4 : l'émetteur décide d'activer le mécanisme de remboursement anticipé. La somme des coupons mis en réserve est versée et le produit prend fin par anticipation.

MONTANT REMBOURSÉ : **LE CAPITAL** + **1 COUPON TOTAL DE 18,12%** soit un taux de rendement actuariel net de **3,21%**

SCÉNARIO DÉFAVORABLE

Différence **négative** entre les Taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans"

Année	Remb. anticipé au gré de l'émetteur	Diff. entre les 2 taux EUR CMS	Coupon mis en réserve	Total coupons mis en réserve	Capital remboursé
1	non	coupon fixe	6,30%	6,30%	-
2	non	coupon fixe	6,30%	12,60%	-
3	non	-0,02%	0%	12,60%	-
4	non	-0,01%	0%	12,60%	-
5	non	-0,06%	0%	12,60%	-
6	non	-0,03%	0%	12,60%	-
7	non	-0,04%	0%	12,60%	-
8	non	-0,02%	0%	12,60%	-
9	non	-0,01%	0%	12,60%	-
10	non	-0,01%	0%	12,60%	100%

année 1 : Quelle que soit la différence entre les Taux "EUR CMS 30 ans" et "EUR CMS 5 ans", un coupon fixe de 6,30% est mis en réserve au titre de chacune des années écoulées et le produit continue.

année 2 : l'émetteur n'a pas exercé son droit au remboursement anticipé. Quelle que soit la différence entre les deux Taux, un coupon fixe de 6,30% est mis en réserve au titre de l'année écoulée et le produit continue.

années 3 à 9 : l'émetteur n'a pas exercé son droit au remboursement anticipé. A chaque date de constatation des coupons conditionnels, la différence entre les deux taux est négative. Aucun coupon n'est mis en réserve et le produit continue.

année 10 : à la dernière date de constatation des coupons additionnels, la différence entre les deux Taux est négative

MONTANT REMBOURSÉ : **LE CAPITAL** + **1 COUPON TOTAL DE 12,60%** soit un taux de rendement actuariel net de **0,18%**